FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2025 – 2026 - BO n°45 du 02.07.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions 5
- Séniors 6
- Jeunes 8
- Féminines 9
- Rugby à 7 10
- Rugby à 5 12

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Rassemblements 14
- Affiliations..... 15
- Formation..... 16
- Sortie de territoire 19

INFORMATIONS GENERALES

- Recrutement 21
- Service civique 22
- Evènement 25
- Challenge Fred Comte 26
- Aide aux clubs 27
- Partenariat 28
- Taxe Apprentissage 30

INFORMATIONS FEDERALES

- Avis Hebdomadaires 33
- Aide aux clubs 35

INFORMATIONS DIVERSES

- Formation 37
- Aide aux clubs 38
- Communication..... 39

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 42

PARTENAIRES & MÉCÈNES 44

CONTACTS 46

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Phases Finales « FFR » : Résultats du week-end dernier et programme du week-end à venir

Le week-end dernier, **le Stade Français Paris** s'est illustré en remportant la finale de Alamercery Challenge de France 2 (27 à 24 face au Nissa Rugby).

Brétigny et le **RST Puteaux/ACBB** se sont respectivement inclinés en ½ finale de Régionale 1 (17 à 45 face au UA Mimizannaise) et de Régionale 2 (17 à 38 face à l'US Lezadoise).

Le **RCP 15** s'est qualifié pour la finale de Fédérale 3 sur le score de 28 à 23 face au RC de la Saudrine qu'il jouera dimanche 5 juillet face au C A St Raphaël Fréjus.

Compétitions M+18 2026/2027
(MISE A JOUR)

Vous trouverez, comme convenu, la liste des équipes participantes par niveau pour les Compétitions M+18 de la saison 2026-2027. Cette liste reste sous réserve de potentielles modifications.

- **Régionale 1 & Réserves Régionale 1**

Liste des équipes engagées en R1 & Réserves R1 et l'articulation des poules

- **Equipes Régionale 2**

Liste des équipes engagées en R2 & Réserves R2

Pour rappel, afin de garantir un équilibrage optimal des poules, des ajustements pourront être effectués à l'issue de la date limite de désengagement des équipes de Réserves Régionales 2. La composition définitive des poules vous sera communiquée à l'issue de cette période.

- **Equipes réserves Régionale 2 : Désengagement avant le 7 septembre (RAPPEL)**

Toutes les équipes évoluant en Régionale 2 seront automatiquement ou officiellement inscrites avec leur équipe réserve. Si votre club ne souhaite pas engager cette équipe réserve, **vous devez vous désengager avant le lundi 7 septembre 2026 à 12h00**. Après cette date limite, l'inscription sera considérée comme définitive. Si l'équipe réserve est ensuite déclarée en forfait général avant la fin de la phase qualificative aller, les dispositions du règlement des compétitions s'appliqueront, notamment une pénalité financière.

- **Régionale 3**

Liste des équipes engagées en R3

- **Règlement des Compétitions 2026-2027 (RAPPEL)**

Le règlement des compétitions M+18 pour la saison 2026-2027 est en cours de validation par le Bureau Exécutif de la Ligue Île-de-France de Rugby. Il sera ensuite présenté au Bureau Stratégique de la Fédération Française de Rugby (FFR) à la mi-juillet 2026 pour approbation définitive. Les dispositions réglementaires seront communiquées aux clubs dès leur validation.

- **Date de Reprise des Championnats : 20 septembre**

Afin de permettre à tous les clubs d'organiser leurs débuts de saison de manière optimale, nous vous informons que **la date de reprise des Championnats M+18 est commune à tous les niveaux**, à savoir le **dimanche 20 septembre 2026.**

Nos équipes franciliennes régionales brillent en Championnat de France ! (RAPPEL)

1. Le RST Vincennes Rosny Champion de France National U16

C'est à la suite d'un match sous haute tension et au scénario digne d'un film hollywoodien que le **RST Vincennes Rosny est sacré Champion de France de la catégorie National U16** !

Au bout d'un match à suspens face une très belle équipe du Stade Nantais, les franciliens s'imposent finalement 27 à 26 !

Félicitations à l'ensemble de l'entité pour leur travail de fond et la consécration avec le Titre National qui rend fier toute une région !

2. US RIS-ORANGIS Vice-Champion de France Régional 1 M19

Malheureusement, l'équipe de l'**US RIS ORANGIS** s'est inclinée en finale contre l'équipe de XV DE LA DOMBES (7850B).

Félicitations encore pour leur superbe parcours.

1. Les F-18 à X du Plaisir RC terminent 3èmes du Championnat de France! (DERNIER RAPPEL)

Après des ½ finales brillamment remportées à Sens le week-end du 6 juin, les joueuses du **PLAISIR RUGBY CLUB (4737Z)** en F-18 à X avaient rendez-vous samedi 13 juin 2026 à Vierzon pour les Finales Nationales.

Au programme, une ½ finale accrochée pour commencer la journée des Finales face aux Amazones de l'Astarac, perdue malheureusement 24 à 19 par le club francilien.

C'est donc pour une 3ème place qu'elles se sont relevées et ont réussies à braver la déception avec une belle victoire 36 à 17 face à l'OFHC Rugby !

Nous les félicitons pour leur parcours remarquable, avec **cette 3ème place nationale** !

2. Fédérale 2 : le Racing 92 est Champion de France ! (RAPPEL)

Le Championnat de France de Fédérale 2 Féminine s'est terminé le samedi 6 juin à La Roche-sur-Yon !

C'est avec une immense fierté que nous avons le plaisir de vous annoncer que **les joueuses du Racing 92 sont Championnes de France** ! Le bouclier national restera donc pendant un an la propriété des franciliennes, que nous félicitons chaleureusement pour leur remarquable saison et ce Titre !

Score Final : JSE SP VILLENEUVE DE MARSAN 32 – **36 RACING CLUB DE FRANCE RUGBY**

Encore Bravo à toute l'équipe joueuses et dirigeants !

1. Finales Nationales M16 et M19 : Retrouvez le classement de nos équipes championnes d'Île de France ! (RAPPEL)

Les Finales Nationales de Rugby à 7 se sont déroulées les 20 et 21 juin à Plouzané. À l'issue de ce week-end décisif, le classement de nos équipes championnes d'Île de France est enfin connu.

Félicitations pour nos équipes franciliennes du RST Antony / Massy et de l'AS Meudonnaise (en M16) et Val de Brie 77 et encore de l'AS Meudonnaise (en M19) pour leurs parcours !

Accéder aux classements

2. F-18 : L'Union 93 sacrée Championne d'Île-de-France de Rugby à 7 (RAPPEL)

Les Finales Régionales F-18 Rugby à 7 se sont déroulées ce samedi à Drancy, réunissant les meilleures équipes franciliennes des niveaux Élite et Challenge.

Au terme d'une journée placée sous le signe de l'engagement, du respect et de la convivialité, l'Union 93 a remporté le titre de Championne d'Île-de-France de Rugby à 7 F-18.

Championnes IDF	**UNION 93**

Accéder au Classement

Accéder aux photos

Crédit photos : Marie Liesse

3. F+18 : les filles de Gennevilliers sont Championnes Ile de France ! (RAPPEL)

Cette année encore, c'est sur les terres du RC Vincennes (Route de la Pyramide, 75012 PARIS) que s'est tenu le **Queen 7's Festival,** deuxième et dernière étape du Circuit F+18 Rugby à 7 de la LIFR !

Championnes IDF	**CSM GENNEVILLIERS**

Au-delà de l'aspect sportif, c'est la collaboration avec la **Fondation Alice MILLIAT** qu'il faut mettre en exergue. En effet, c'est une journée 100% féminine qui s'est déroulée ce dimanche tout au long de la journée au Festival, sous l'égide de la Fondation. Des stands et des interventions (**EndoFrance** – association de lutte contre l'endométriose ; **Smoon** - partenaire de la Ligue Ile-de-France de rugby et marque de culottes menstruelles techniques permettant la pratique du sport sans contrainte ou encore **L'Institut de la Performance Féminine**, qui lutte contre les inégalités de genre dans l'industrie du sport) ont rythmé cette journée, primordiale pour appuyer encore l'engagement sportif et citoyen de la LIFR sur la place de la femme dans le sport et la société en général.

Les photographies sont disponibles : https://www.marielopezvivanco.com/-/galeries/reportages/queen-s-rugby-7

Crédit photo : Marie Lopez-Vivanco / Alice Milliat Foundation
Tag sur Instagram et Tik Tok : @marielopezvivanco - sur Linkedin et autres : Marie Lopez-Vivanco

Accéder au Classement

4. Circuit M+18 : le Massif Central remporte le Titre Régional ! (RAPPEL)

C'est sur les terres du C A CHEVREUSE (4599Z) que l'USO Massif Central a remporté le Titre Régional de Rugby à 7 M+18.

A la suite des deux dates prévues à cet effet, et après cette Journée Finale, voilà le Classement définitif :

Accéder au Classement

1. Annulation des Finales Nationales ! (RAPPEL)

Nous vous confirmons, l'annulation des finales nationales de rugby à 5 prévues à Chalon-sur-Saône ce week-end (27/28 juin) suite à la publication d'un arrêté préfectoral.

Un épisode de fortes chaleurs touche encore aujourd'hui et les jours à venir une grande partie du territoire national, dont le département de Saône et Loire et la ville de Chalon-sur-Saône placés en vigilance rouge extrême canicule.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs mobilisés et investis dans l'organisation de cet événement depuis un an : membres de l'organisation et bénévoles du Rugby Tango Chalonnais, les équipes de la Ligue de Rugby de Bourgogne Franche-Comté.

Merci également à l'ensemble des équipes qualifiées et aux ligues régionales pour votre très forte mobilisation, contribuant chaque année à la réussite et au développement de cet événement.

La sécurité et la santé de tous (pratiquants, bénévoles, arbitres, public…) reste la priorité.

2. Calendrier des tournois organisé par les clubs (RAPPEL)

Vous trouverez, ci-dessous, un lien vous redirigeant vers le calendrier des tournois organisés par les clubs en cette fin d'année.

Calendrier des tournois R5

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Procédure à suivre pour la constitution des dossiers pour la saison 2026-2027
(RAPPEL)

La procédure relative aux rassemblements pour la saison 2026 - 2027 est disponible ci-dessous et sur le site de la LIFR.

Télécharger le dispositif des rassemblements 2026 - 2027

Vous y trouverez le **calendrier des échéances** ainsi que **les documents nécessaires** à la constitution des dossiers. Les modalités de transmission vous seront précisées ultérieurement.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Toute demande (renouvellement, modification ou création) nécessite un dossier complet,
- Pour chaque rassemblement, un seul club est responsable de la constitution du dossier : le club support.
- Les dates limites de dépôt sont fixées au :
 - **27 juillet 2026 pour les renouvellements à l'identique,**
 - **10 aout 2026 pour les autres demandes,**
- Tout dossier incomplet ou hors délai entraînera une majoration de 200 euros sur les frais d'engagement.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de ces éléments et d'anticiper vos démarches.

Thierry ALLIESSE
Président

A noter : cette procédure ne concerne pas les rassemblements pour les écoles de rugby

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Affiliations

Demande de renouvellement de licence : Modification de l'adresse E-Mail d'un(e) licencié(e) (RAPPEL)

Pour toute modification de l'adresse E-Mail dans une demande de licence, merci de faire un message à la Commission des Affiliations et des Mutations de la Ligue Ile-de-France de Rugby à l'adresse suivante : **affiliations@idfrugby.fr**

Il conviet de préciser dans votre mail les éléments suivants :

- N° de licence,
- Nom et prénom du licencié,
- Nouvelle adresse E-Mail.

Idem pour un changement de pays et/ou lieu de naissance, merci de faire un E-mail à **affiliations@idfrugby.fr** avec le justificatif d'identité.

Nous sommes les seules habilités à modifier ces éléments.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

Laurent LAGUERRE
Président de la Commission des Affiliations et des Mutations

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Formation

Formations Fédérales, Inscrivez vous !

Selon les Règlements Généraux, les clubs ont des obligations d'encadrement technique pour leurs équipes et qui sont propres à chaque catégorie. De même, une école de rugby labélisée requiert un certain nombre d'éducateurs avec le Brevet Fédéral ou le diplôme approprié pour la catégorie.

Afin de permettre aux clubs de se structurer, La Ligue Île-de-France de Rugby, via son Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF), propose un programme de formations pour devenir technicien.

Ces formations couvrent un large éventail de publics grâce à différents Brevets Fédéraux, allant de l'encadrement des plus jeunes jusqu'aux catégories adultes. Les Conseillers Techniques de Clubs (CTC) de la LIFR, en tant que formateurs, accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours vers l'obtention de leur Brevet.

Les 6 Brevets Fédéraux sont les suivants :

- **Le Brevet Fédéral « Découverte – Initiation »** (BF INIT) pour encadrer les catégories des Moins de 8 ans et des Moins de 10 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Développement »** (BF DEVE) pour encadrer les catégories des Moins de 12 ans et des Moins de 14 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Perfectionnement »** (BF PERF) pour entraîner les catégories des Moins de 16 ans et des Moins de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Optimisation »** (BF OPTI) pour entraîner les catégories des Plus de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Baby Rugby »** pour encadrer les plus petits de 3 à 6 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

Pour accéder à ces formations, les prérequis sont les suivants à l'entrée en formation :

- Etre licencié (e) à la FFR.
- Etre âgé (e) de 16 ans minimum, la délivrance du brevet ne peut se faire qu'à la majorité.
- Avoir une structure d'alternance (club) et encadrer effectivement un collectif correspondant au brevet fédéral visé, encadrement attesté par le président du club via la signature de la convention.
- Etre titulaire d'un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, PSC, ou équivalent (liste des équivalences sur le site LIFR) et si tel n'est pas le cas le (la) candidat(e) doit présenter l'attestation qui prouve qu'il a répondu au questionnaire en ligne de world rugby sur les premiers soins (lien : **https://passport.world.rugby/fr/sante-du-joueur/les-**

premiers-soins-au-rugby) et joindre également une attestation indiquant que le (la) candidat (e) suivra cette formation avec précision des dates et de l'organisme formateur

Les éléments demandés sont à mettre dans la rubrique « document » du (de la) candidat(e) sous Oval-e. Le non-respect de ces obligations visant à permettre aux acteurs d'être assurés, entrainera, soit la non-inscription en formation, soit l'exclusion de la formation

Pour la saison 2026-2027, il est proposé les formules suivantes :

BF INIT et BF DEV :

- Formule classique : 6 samedis de 8h30 à 17h30
- Formule vacances : 3 jours pendant les vacances scolaires de la Toussaint et 3 jours pendant les vacances scolaires d'hiver de 8h30 à 17h30

BF PERF et BF OPTI :

- Formule classique : 6 vendredis de 14h00 à 22h00
- Formule vacances : la 1ière journée le vendredi avec la J1 UF1 de la formule classique, 2 jours pendant les vacances scolaires de la Toussaint et 3 jours pendant les vacances scolaires d'hiver de 14h00 à 22h00.

BF BABY RUGBY :

- Un 1er bloc de formation en distanciel, et 2 samedis de 8h30 à 17h30

BF R5N1 :

- 2 samedis de 8h30 à 17h30, et une matinée d'un samedi de 8h30 à 12h30

L'obtention de ces Brevets Fédéraux peut également se faire :

- Par valorisation des acquis sous réserve de remplir les conditions requises,
- Pour les étudiants STAPS sous le couvert d'une convention avec une université et la LIFR.

A noter qu'il existe une accréditation accompagnateur en -8ans/-10ans/-12ans qui se valide en réalisant l'UF1 du BF INIT DEV, et qui n'est valable que 3 ans et qui ne permet d'intervenir que sous couvert d'un éducateur ayant le BF de la catégorie concernée.

Pour ceux qui ont démarré la formation en 2024-2025 ou 2025-2026, qui n'ont pas validé la formation et qui souhaitent poursuivre, il est impératif que le club les inscrive à nouveau pour leur permettre de finir leur formation (la formation peut être ouverte sur 3 ans maximum entre le début et l'obtention du Brevet Fédéral, sous réserve de s'inscrire.)
Pour ceux qui ont déjà un Brevet Fédéral mais qui arrive en fin de validité (30/06/27), il convient de s'inscrire pour le réactiver afin de prolonger la date de validité de 5 ans (toujours 2 formules, soit formule suivi pédagogique et test règlement, soit participation à un certificat correspondant au niveau du brevet réactivé avec un suivi pédagogique et un test de règlement faits dans le cadre de ce certificat) .

Les inscriptions doivent être faites par les clubs et sont ouvertes à partir du 1 juillet 2026.

Elles se font sur la plateforme Digiforma sur laquelle il conviendra de renseigner tous les éléments demandés.

Ci-dessous, le lien pour accéder au catalogue des formations fédérales (brevets fédéraux et certificats fédéraux) où vous retrouverez entre autres **les dates des diverses formations** et les **liens pour que le club puisse inscrire ses candidats(es) :**

Prendre connaissance du catalogue et s'inscrire

Le (la) candidat(e) devra de son côté déposer dans son dossier sur Oval-e à la rubrique « documents » les documents demandés sur le PSC.

Un règlement des formations fédérales est à prendre en considération et est à disposition de tous sur le site LIFR, via le lien :

Règlement

A noter, si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Dates au plus tard pour s'inscrire :

- **BF PERF et BF OPTI : 31 aout 2026**
- **BF INIT et BF DEV : 20 septembre 2026**
- **BF BABY RUGBY : 4 octobre 2026**
- **BF R5N1 : 4 octobre 2026**
- **CERTIFICAT R7 : 8 novembre 2026**
- **REACTIVATION : 4 octobre 2026**

Nous étudions la possibilité de mettre en œuvre d'autres certificats sur 2027.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Sortie de territoire

Demande d'autorisation de sortie de territoire
Procédure à respecter pour l'étranger
(RAPPEL)

Une demande d'autorisation de sortie de territoire n'est obligatoire que pour les déplacements à l'étranger.

Il y a une adresse spécifique : dast@idfrugby.fr. Les demandes qui arrivent dans la boite ligue@idfrugby.fr risquent de ne pas être vues.

La demande doit arriver à la Ligue **au moins trois semaines avant le voyage** sous peine de ne pas être traitée.

La FFR demande qu'elle soit accompagnée **d'une invitation officielle du pays qui reçoit**, comportant tous les détails du tournoi. Si ce dernier ne délivre ce document qu'une fois qu'il réceptionne lui-même l'autorisation de la FFR, il est nécessaire de le préciser dans le corps du mail.

Le formulaire de demande de sortie de territoire est disponible sur le site de la LIFR

Accéder au formulaire

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

Appel à candidature pour un poste au sein de la LIFR en tant que Conseiller(e) Technique de Clubs (RAPPEL)

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants, la Ligue Régionale Île-de-France de Rugby (LIFR) recrute un(e) Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) pour le **bassin n°13 - Paris.**

Télécharger l'annonce

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes exigés, disponibilités et prétentions salariales) sont à adresser exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Service Civique

Lancement de campagne 2026/2027 (RAPPEL)

Pour la saison 2026-2027, seuls **26 postes** sont mis à notre disposition pour les Clubs et les Comités Départementaux **entre le 1er septembre et le 31 décembre 2027.**

En effet, pour cause de renouvellement de l'agrément FFR, les contrats ne pourront débuter qu'à partir du 1er septembre. 8 postes seront ouverts au 1er septembre avec un engagement au 1er de chaque mois.

Dans ce contexte, nous vous demandons la plus grande rigueur dans la constitution de vos dossiers de candidature et dans la mise en œuvre du dispositif.

Au-delà du simple cadre sportif, la Fédération Française de Rugby considère le Service Civique comme un levier d'engagement citoyen et d'intérêt général. La FFR souhaite contribuer à façonner la société de demain en utilisant le rugby comme vecteur de changement positif. À ce titre, toute mission proposée doit s'inscrire dans les orientations du référentiel fédéral du Service Civique et respecter les principes définis par l'Agence du Service Civique.

Une mission conforme aux principes du référentiel fédéral, tant dans sa conception que dans sa rédaction, constitue une condition indispensable pour qu'une structure affiliée à la FFR puisse accueillir un volontaire dans le cadre de l'agrément collectif fédéral.

Les missions confiées aux volontaires doivent impérativement relever de **l'une des sept thématiques/missions prioritaires** définies par la Fédération Française de Rugby :

- **CITOYENNETE**
- **SCOLAIRE**
- **RUGBY LOISIRS/BIEN ETRE SANTE**
- **QPV/MONDE RURAL**
- **RUGBY FEMININ**
- **HANDICAP**
- **DEVELOPPEMENT DURABLE**

Les missions peuvent être adaptées aux spécificités de votre structure, mais doivent impérativement conserver leur dimension d'intérêt général et demeurer cohérentes avec le projet fédéral de la FFR.

Dans ce cadre, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le choix du candidat doit être réalisé avec discernement et dans le strict respect de l'esprit du Service Civique ;
- **Le volontaire ne peut en aucun cas être utilisé comme une ressource humaine destinée à assurer en autonomie l'encadrement technique des Écoles de Rugby ou des autres catégories du club, ni se substituer à un salarié, un éducateur ou un bénévole ou répondre à un besoin de fonctionnement courant de la structure.**
- Les missions proposées doivent être conformes aux orientations du référentiel fédéral et aux thématiques prioritaires du dispositif ;
- Le volontaire doit être accompagné tout au long de sa mission par un tuteur identifié, disponible et compétent, dirigeant ou salarié de la structure, et qui doit veiller à ce que le volontaire connaisse ses droits et obligations, comprenne les objectifs de sa mission…
- Des comptes rendus réguliers relatifs au déroulement de la mission, à l'accompagnement du volontaire et à son parcours de formation devront être transmis à la Ligue ;
- Les **formations obligatoires devront être suivies dans les délais impartis : Formation Civique et Citoyenne (FCC), PSC (Premiers Secours Citoyen) et formation des tuteurs – sous peine de la suspension du remboursement mensuel alloué aux clubs (70 €), jusqu'à réception de l'attestation et de la facture.**

Par ailleurs, la Fédération Française de Rugby, l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ainsi que les services de l'État peuvent procéder à tout moment à des contrôles portant sur la réalité des missions exercées, le respect du référentiel fédéral et les conditions d'accueil du volontaire. Tout manquement constaté est susceptible d'entraîner des sanctions à l'encontre de la structure concernée.

Vous trouverez, sur le site de la LIFR, :

- Le livret service Civique où se trouve une **présentation détaillée du dispositif ainsi que les recommandations utiles à la préparation de votre dossier.**
- Le **référentiel de missions FFR**
- Le guide du volontaire à consulter avant le début de la mission et contenant **le bilan nominatif à compléter et renvoyer à la ligue en fin de mission**
- **Le formulaire de demande d'engagement qui** doit être envoyé au minimum 15 jours avant la date de démarrage envisagée à la Ligue. Si le dossier est dûment complété et que les missions répondent au cadre du dispositif ; une s**ignature du contrat et de la convention de mise à disposition est à prévoir au siège de la ligue en présence du volontaire et du Président (ou tuteur avec délégation de signature)**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Patricia AMOROS, chargée de mission de la Ligue (01-43-42-47-13 / 06-34-48-20-92 / p.amoros@idfrugby.fr), en charge de l'instruction et du suivi des dossiers de Service Civique.

Jean-Claude GRECO
Elu de la LIFR en charge des services civiques

Télécharger les documents

Le Service Civique – C'est quoi ?

Le Service Civique permet à un jeune de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une structure à but non lucratif. Il intervient en support des bénévoles et/ou salariés sans pour autant s'y substituer et ne peut agir seul.

Le Service Civique – c'est qui, il fait quoi ?

- Des jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap,
- Des missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum,
- 24h de mission hebdomadaire minimum,

Les 7 missions possibles (*UNE au choix*) :

1. Sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories,
2. Développer des passerelles entre le monde scolaire et le club de rugby pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes,
3. Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap,
4. Promouvoir la pratique du rugby comme facteur de bien-être et de santé,
5. Réduire les inégalités d'accès à la pratique du rugby et favoriser l'inclusion sociale,
6. Favoriser la pratique du rugby féminin,
7. Développer et promouvoir une dynamique écoresponsable au sein de la structure rugby.

Le volontaire du Service Civique est indemnisé par mois :

- Une indemnité mensuelle financée et versée par l'état de 504,98 €,
- Une aide complémentaire de 114,85 € versée par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).

La LIFR versera à la structure d'accueil une aide mensuelle de **70 €** (qui sera versée sur le compte du club à la LIFR), à condition que les formations demandées aux volontaires soient effectuées.

Annulation du Barbecue de rentrée du 30 août 2026

La Ligue Île-de-France de Rugby avait prévu d'organiser, le dimanche 30 août 2026 à Gennevilliers, le traditionnel Barbecue de rentrée réunissant les présidents des clubs et des comités départementaux aux côtés des élus, bénévoles et salariés de la LIFR.

Nous avons le regret de vous informer que cette manifestation est annulée.

Cette décision est la conséquence directe de la non-adoption du budget de la LIFR pour l'exercice 2026-2027 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2026.

A compter du 1er juillet 2026 et jusqu'à l'approbation d'un nouveau budget par l'Assemblée Générale, la Ligue ne peut engager que les dépenses strictement nécessaires à son fonctionnement courant. Dans ce contexte, l'organisation de cet événement ne peut être maintenue.

Par conséquent, la remise des récompenses du Challenge Fred Comte, initialement prévue à cette occasion, est également reportée. Une nouvelle date sera communiquée dès qu'elle pourra être arrêtée.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Challenge Fred Comte

Les vainqueurs de l'édition 2025/2026

Les vainqueurs de la 6ème édition du Challenge de Fred Comte sont connus !

Fred, élu LIFR et grand bénévole du club de Vincennes et du CD94, nous a quittés trop tôt un dimanche soir en mars 2019, et la LIFR a décidé d'honorer sa mémoire chaque année en récompensant les bénévoles des clubs évoluant au niveau régional qui proposent le meilleur accueil à leurs visiteurs.

Chacun des douze clubs lauréats, dont l'accueil et la convivialité ont été les mieux notés par leurs adversaires tout au long de la saison, ont désigné deux bénévoles qui se verront récompensés par la LIFR.

Féminines Régionale à X - exæquo

- **Stade Domontois RC** : Bruno BELLANDI & Marine BIDEL
- **RST Pontault/Lagny/GTO** : Céline RIGAUD & Jean-Luc BRAULT
- **RST Etampes/Arpajon** : Aude HENTGEN & Valérie PHILIPPE

Régionale 1

1. **AS Lagny R.** : Loic LAMOUR & Fabien THIERY
2. **Ent AS Marcoussis US Limours** : Denis ZANI & Sébastien MACHURAUX
3. **Ent. RCCS Brétigny** : Stéphane ZUERAS & Pascal MARTINET

Régionale 2

1. **US Alfortville R.** : Monique CAMBLONG & Olivier DELWAULLE
2. **Plaisir RC (3)** : Hervé LEBIGOT & Bernard BOUSQUET
3. **RC Suresnes – Hauts de Seine (3)** : Jean François CANDELIER & Arnaud GAILLARD

Régionale 3

1. **Coulommiers Pays de Brie R.** : Nicolas CORDIER & Joël SIMON
2. **Etampes RC** : Olivier HENTGEN & Eric PEPIN
3. **RC Champs Val Maubuée** : Eric GOUTRY & David THIERRY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux clubs

Equipez vos joueuses avec les produits SMOON, grâce à des tarifs préférentiels

De plus en plus de femmes pratiquent le sport, mais les freins physiologiques restent encore peu adressés : règles, fuites à l'effort, transpiration, contraintes vestimentaires… Le sport féminin manque encore d'équipements réellement adaptés. C'est là que Smoon intervient !

Smoon conçoit des sous-vêtements et vêtements techniques absorbants, pensés pour accompagner le corps en mouvement.

Dans le cadre de son partenariat avec la Ligue Ile de France de Rugby**, Smoon propose des tarifs préférentiels pour les clubs et les pratiquantes**.

Offre clubs : -40 % dès 10 produits commandés
→ bon de commande à solliciter auprès d'Emma : emma@smoon-lingerie.com

Offre licenciées : -20 % sur le site de Smoon
→ avec le code : FFR20

Un partenariat au service de tous les acteurs du rugby francilien : la Ligue Ile de France de Rugby choisit Ô Rugby comme équipementier

La Ligue Ile de France de Rugby est heureuse d'annoncer la signature d'un partenariat avec Ô Rugby, son nouvel équipementier pour les trois prochaines saisons sportives, du 1er juillet 2026 au 30 juin 2029.

À travers cette collaboration, la Ligue a souhaité s'associer à un partenaire capable d'accompagner ses ambitions de développement et d'apporter des solutions concrètes au service des clubs et des licenciés franciliens.

Ô Rugby partage avec la Ligue une même ambition : simplifier le quotidien des clubs, favoriser leur structuration et contribuer au développement d'un rugby accessible à tous.

Ce partenariat permettra aux équipes de la Ligue, à ses sélections, à ses arbitres et à l'ensemble des acteurs du rugby francilien de bénéficier de tenues et de matériels sportifs issus des marques **Ô Rugby** et **adidas**, alliant performance, qualité et identité rugby, dont les valeurs d'inclusion, d'engagement et d'accessibilité résonnent pleinement avec celles portées par la Ligue.

Des valeurs partagées au service du rugby pour tous

Au-delà de l'équipement, ce partenariat repose sur une vision commune du sport et de sa capacité à rassembler. Cette philosophie rejoint pleinement les actions menées quotidiennement par la LIFR pour promouvoir une pratique ouverte à toutes et à tous, quels que soient l'âge, le niveau de pratique ou le parcours de chacun.

Des services innovants au bénéfice des clubs et des licenciés

Ô Rugby propose une offre de services pensée pour répondre aux besoins des structures amateurs. Les clubs franciliens pourront notamment bénéficier d'outils digitaux facilitant la gestion de leurs commandes, de solutions de personnalisation des équipements, ainsi que d'avantages commerciaux destinés aux licenciés.

La Ligue et Ô Rugby partagent ainsi la même volonté : permettre aux dirigeants, bénévoles et éducateurs de consacrer davantage de temps à l'essentiel, la pratique et le développement du rugby.

Une ambition commune pour le rugby francilien

À travers ce partenariat, la LIFR et Ô Rugby souhaitent construire une relation durable au service des clubs, des bénévoles, des éducateurs et des licenciés du territoire.

Ensemble, ils partagent la même ambition : accompagner le développement du rugby francilien, renforcer les services proposés aux clubs et faire vivre les valeurs de notre sport sur l'ensemble du territoire, sur et en dehors des terrains.

Ô Rugby, partenaire engagé au service des clubs

Depuis plus de 20 ans, **Ô Rugby** s'impose comme une référence incontournable dans l'univers du rugby. Spécialiste de l'équipement, du textile et des accessoires dédiés aux clubs, aux joueurs et aux passionnés, Ô Rugby accompagne au quotidien tous les niveaux de pratique, du rugby amateur au rugby professionnel.

Présente partout en France, la société équipe aujourd'hui de nombreux clubs amateurs et professionnels, en leur proposant des solutions complètes, techniques et adaptées à leurs besoins : tenues de match, dotations textiles, équipements d'entraînement, bagagerie, accessoires et accompagnement personnalisé.

Adossée au groupe **11teamsports**, leader européen de la distribution d'équipements sportifs, Ô Rugby bénéficie d'une logistique performante, d'un large réseau de marques partenaires et d'une véritable expertise terrain. Cette solidité permet à l'entreprise de répondre efficacement aux attentes des clubs, tout en restant fidèle à son ADN : la proximité, le conseil et la passion du rugby. Chaque partenariat est une vraie fierté pour Ô Rugby. C'est une manière concrète d'être au plus près des clubs, de soutenir leur développement et de contribuer, à son échelle, au rayonnement du rugby sur l'ensemble du territoire.

Rendez-vous dès maintenant sur o-rugby.com

Contact : Nicolas DARDOUILLET – nicolas.dardouillet@11teamsports.com - 06 17 98 10 36

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Taxe D'apprentissage

La taxe d'apprentissage au service du développement d'un rugby francilien sportif, éducatif et citoyen : la campagne est ouverte ! (RAPPEL)

Contribuez au développement du rugby francilien grâce **au versement, par votre entreprise, de la taxe d'apprentissage** ! Contactez **vos services RH ou la Direction Générale** pour son versement en faveur de la **Ligue Ile de France de Rugby** (LIFR). Toutes les entreprises sont concernées, n'hésitez pas à les sensibiliser dès maintenant, la campagne est **ouverte** !

1- Participez, via la taxe d'apprentissage, au développement de nos formations au service d'un rugby sportif, éducatif, et citoyen

L'**Institut Régional de l'Emploi et Formation** (IREF) est l'organisme de formation de la Ligue Ile de France de Rugby. Créé en 2020 auprès de la DREETS et certifié Qualiopi depuis 2021 avec reconfirmation en 2024, il met en œuvre des formations à destination des **éducateurs, bénévoles et officiels de match**, jouant un rôle essentiel dans le Projet Régional en développant son volet **sportif**, mais aussi **socio-éducatif** et **citoyen**.

Son offre de formation se structure autour de 5 axes (**Vie Associative, Encadrements sportifs, Officiels de match, Santé & médicale, Entreprises**) afin de permettre la **montée en compétence** des différents acteurs du rugby francilien qui œuvrent au quotidien pour **accompagner des parcours de vie et créer des aventures humaines** à travers la pratique du rugby sous toutes ses formes (XV, X, 7, 5, loisir, santé, adapté, pied d'immeuble, école de rugby, baby rugby…)

L'IREF et son offre de formation

La LIFR et son activité

Votre entreprise, en choisissant de nous affecter sa taxe d'apprentissage, nous aidera à :

- **Développer** une offre de formation accessible et de qualité
- **Equiper** les apprenants en leur fournissant des équipements et installations optimales
- **Personnaliser** les projets pédagogiques
- **Innover** avec de nouveaux concepts et formats de formations adaptées aux besoins du rugby

2- Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Pour nous soutenir, votre entreprise doit :

- se rendre sur son espace SOLTéA (identifiants à créer sur Net-Entreprises.fr)
- **Identifier la LIFR : N° SIRET : 834 397 051 00022**
- Verser la somme de son choix

Les versements se font en deux phases, depuis la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations :

- Du 26 mai au 21 août 2026
- Du 3 septembre au 21 octobre 2026

Vous souhaitez en savoir plus sur notre IREF et l'activité de la LIFR ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ? L'équipe de l'IREF est à votre écoute ! Vous pouvez les contacter à l'adresse : **taxeapprentissage@idfrugby.fr**

Merci de votre soutien !

Thierry ALLIESSE
Président

Pascal GIRAUD
Vice-Président, Formation

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Avis Hebdomadaire

1. Avis hebdomadaire n°1175 : Procédure de gestion des "matchs à risques" - Saison 2026/2027 (RAPPEL)

Dans le cadre du Plan de lutte contre les violences et les incivilités, le Bureau Stratégique de la FFR, lors de sa réunion du 3 juin 2026, a adopté une procédure de gestion des matchs à risque s'appliquant à toutes les rencontres (fédérales ou régionales) organisées sous l'égide de la Fédération.

Cette démarche a pour objectif de renforcer la prévention des incidents, de garantir la sécurité des acteurs du jeu et d'adapter les dispositifs d'organisation et d'encadrement des rencontres identifiées comme sensibles. Elle participe également à la préservation de l'image du rugby et au bon déroulement des compétitions.

Élaborée dans le cadre d'un travail de co-construction avec les Ligues Régionales, cette procédure instaure un cadre harmonisé, pragmatique et adapté aux réalités du terrain.

Le dispositif permet de classer une rencontre comme « match à risque » sur la base de critères prédéfinis. Toute association peut également signaler une situation susceptible de justifier une vigilance particulière.

Deux niveaux de risque sont prévus :

- **Niveau 1 – Risque modéré (rencontres marquées par des contentieux récurrents entre clubs, matchs à rejouer, existence d'antécédents disciplinaires)** : Il donne lieu à une prévention renforcée comprenant notamment : la désignation d'officiels de match expérimentés et, le cas échéant, supplémentaires, la sensibilisation des dirigeants, joueurs, encadrants et spectateurs, et une vigilance accrue des officiels de match ;
- **Niveau 2 – Risque majeur (violences graves antérieures, menaces diffusées sur les réseaux sociaux, déclarations publiques susceptibles de générer des tensions)** : Aux mesures prévues pour le niveau 1 s'ajoutent : une coordination avec les forces de l'ordre, une information des services préfectoraux compétents et l'interdiction de la vente d'alcool lors de la rencontre.

La procédure de gestion des matchs à risques ainsi adoptée est disponible en cliquant ici.

En complément, lors de sa réunion du 10 juin 2026, le Comité d'Orientation Politique de la FFR a adopté des modifications des Titres IV (« Le déroulement des rencontres »), V (« Règlement et barèmes disciplinaires ») et VI (« Dispositions financières ») des Règlements Généraux, liées cette nouvelle procédure.

Les textes ainsi modifiés sont disponibles sur le site Internet de la Fédération en cliquant ici.

Consulter l'avis hebdomadaire

2. Avis hebdomadaire n°1173 : Publication de la liste visée à l'article 637-4-1 des Règlements Généraux de la FFR (RAPPEL)

Le bureau stratégique du 3 juin 2026 a adopté le tableau visé à l'article 637-4-1 des Règlements Généraux de la FFR, fixant les montants forfaitaires versés aux officiels de matchs par compétitions pour la saison 2026/2027.

Les modalités de calcul et de prélèvement sont précisées dans l'article susvisé.

Consulter l'avis hebdomadaire

3. Avis hebdomadaire n°1174 : Tableau des primes par compétition 2026/2027 (RAPPEL)

Le Bureau Stratégique du 3 juin 2026 a fixé pour la saison 2026/2027 le montant des primes de participation et de performance prévues par l'article 641-1 des Règlements Généraux.

Les montants sont disponibles en cliquant ici.

Par ailleurs, dans le cadre des compétitions qu'elle organise, il est rappelé que la FFR est susceptible de verser aux associations affiliées participantes, en plus des primes susvisées, des aides complémentaires liées aux déplacements en phases qualificatives et en phases finales. Celles-ci sont calculées en fin de saison sportive au regard des kilomètres réellement parcourus par lesdites associations.

Consulter l'avis hebdomadaire

Aide
Aux clubs

La Rentrée du Rugby : Inscrivez-vous avant le 19 juillet pour donner de la visibilité à votre club ! (RAPPEL)

La FFR fait évoluer la Semaine Nationale des Écoles de Rugby, qui devient désormais **La Rentrée du Rugby**.

Ce nouveau dispositif offre davantage de souplesse aux clubs, avec la possibilité d'organiser leur événement **entre fin août et fin octobre**, selon leur calendrier. Il est également élargi à l'ensemble des jeunes de 3 à 19 ans, **des écoles de rugby aux catégories cadets et juniors.**

L'objectif est de faire de la rentrée un temps fort national de promotion et de découverte du rugby, tout en laissant à chaque club la liberté d'adapter son organisation à ses besoins.

L'inscription permet de **bénéficier d'une visibilité nationale** via la carte interactive des événements, du relais de la campagne fédérale « Je choisis le rugby » et de l'accompagnement **des outils de communication mis à disposition par la FFR.**

Les clubs sont invités à s'inscrire avant le 19 juillet et à se mobiliser pour faire de cette nouvelle édition un levier de développement et d'attractivité pour notre sport.

Lire le courrier de la FFR

S'inscrire

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

COSMOS : Actualités en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Devant les mutations à l'œuvre en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui impactent déjà (assujettissement à la taxe d'apprentissage pour les associations) ou impacteront demain (TVA appliquée à certains actes de formation à compter du 1er octobre, nouveaux niveaux de prise en charge en apprentissage à compter de la rentrée sportive etc…) le quotidien des employeurs du sport, nous souhaitons vous tenir informés et répondre précisément à vos préoccupations à travers des moments d'échanges qui prendront la forme de webinaires d'information.

Ces webinaires, complémentaires aux articles d'actualités et fiches pratiques que nous publions sur notre site sur ces sujets, seront également l'occasion de vous présenter les nouvelles opportunités que porte le COSMOS en matière de formation et de son financement.

Ainsi, nous vous proposons 2 webinaires (aux contenus identiques) au cours de ces prochaines semaines : Actualités en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Seront notamment abordés les sujets suivants :

- Les évolutions relatives à la TVA dans le domaine de la formation professionnelle,
- La fin de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations,
- Les dispositifs de financement disponibles, notamment dispositifs de la branche du Sport,
- La révision des Niveaux de Prise En Charge (NPEC) des formations en apprentissage,
- La mise en œuvre du dispositif « période de reconversion » avec cofinancement de la branche.

Ces derniers, co-animés avec l'Afdas, seront enregistrés et mis à disposition sur notre site si vous ne pouvez pas y prendre part.

Ils auront lieu :

- **Le vendredi 10 juillet de 12h à 13h30** : lien de connexion de la visio
- **Le jeudi 10 septembre de 12h à 13h30** : lien de connexion à la visio

Nous espérons vous y trouver nombreuses et nombreux.

L'équipe du COSMOS

Aide aux Clubs : le club de Nangis Pays Briard recherche des poteaux de rugby (RAPPEL)

Le club de Nangis Pays Briard Rugby est actuellement à la recherche de poteaux de rugby afin de préparer au mieux sa saison 2026/2027.

Si votre club prévoit de renouveler ses équipements et dispose de poteaux encore en bon état, vous pouvez prendre contact avec eux par e-mail à l'adresse suivante : **rugbynangispaysbriard@gmail.com**.

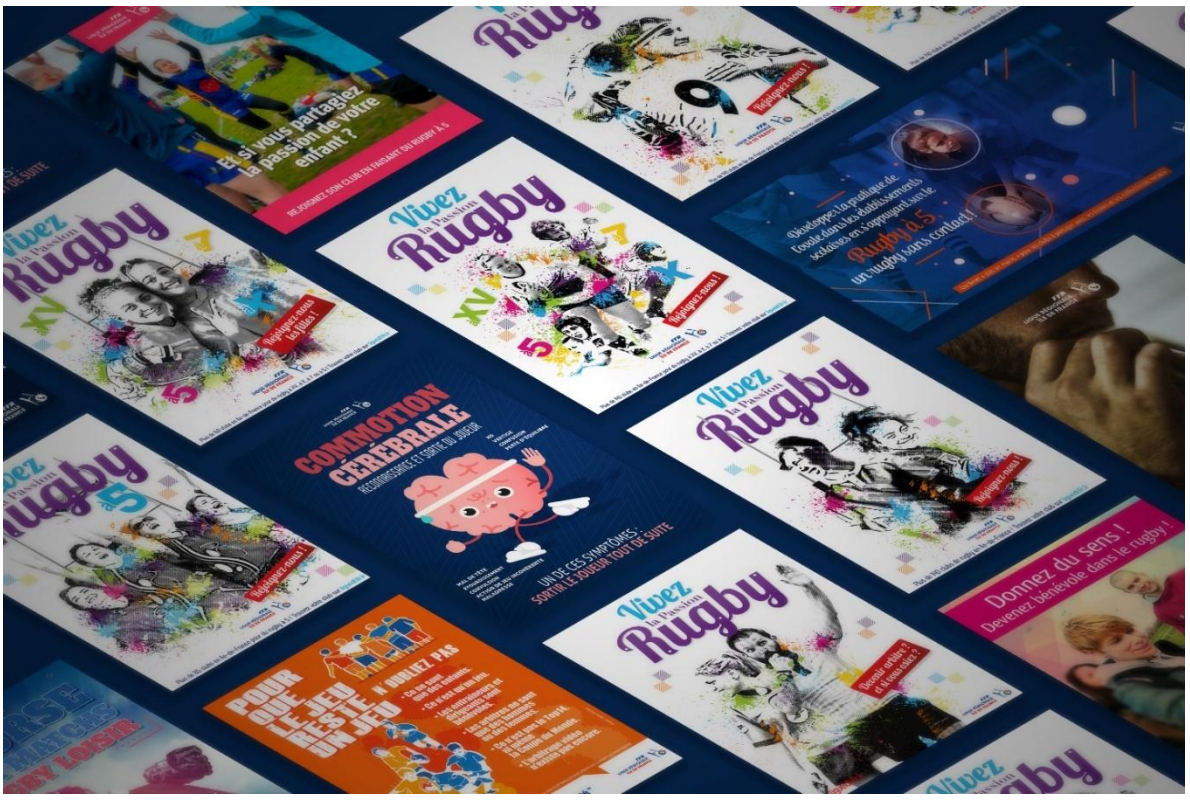
À noter que la Mairie de Nangis prendra intégralement en charge le transport, facilitant ainsi toute opération de cession.

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Chantiers de la mandature

Augmenter le nombre de licenciés

1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, …)
6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

Aider les clubs et les bénévoles

10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle citoyen

16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

Faire rayonner le rugby francilien

21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
26- Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !